Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 2

Artikel: Quel avenir pour le paradis suédois ?

Autor: Gordon-Lennox, Odile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279916

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quel avenir pour le paradis suédois?

Soixante ans presque ininterrompus de socialisme ont donné à la Suède un modèle de société dont les bases sont le plein emploi, l'égalité, la santé et le confort pour toutes et tous, mais pour combien de temps encore?

Une partie des acquis sociaux semble remise en question par la crise économique et par l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement à tendances libérales. Les femmes craignent d'être les premières à faire les frais de mesures d'austérité.

Difficile à accepter

Les Suédoises ne sont plus au premier rang mondial des femmes au Parlement. Elles avaient pris l'habitude de se voir en tête et de plus en plus proches de l'égalité numérique. Elles croyaient cette progression continue et assurée. Les récentes élections de septembre dernier les ont fait retomber de 38 à 33%, le niveau d'il y a six ans. Et le pire, c'est qu'elles se trouvent maintenant derrière la Finlande, 38,5%, et la Norvège, 36%, dépassées par les anciennes possessions de leur puissant royaume!

L'explication de cette diminution est simple. Les partis de gauche qui ont adopté le principe des quotas sur les listes électorales sont les grands perdants des élections. Les partis bourgeois, quant à eux, ne présentaient que peu de femmes.

Certaines féministes disent que cela reflète l'apathie généralisée des Suédoises vis-à-vis de la condition de la femme. «Jusqu'ici elles ont tout obtenu sans efforts et elles ne savent pas lutter», dit Asa Brittasdatter, collaboratrice du journal féministe ACCA.. Les plus désabusées précisent que le vrai pouvoir n'est plus au Parlement, mais bien au cœur du big business, un bastion essentiellement masculin. Ajoutez à cela toute une propagande de certains partis menaçant les femmes suédoises de la perte de leurs avantages sociaux au moment de l'entrée de la Suède dans la CEE. Ajoutez encore les premières propositions de réduction des contributions sociales par le nouveau gouvernement, tout cela sur fond de récession économique, et vous aurez une bonne idée du climat plutôt morose pour les Suédoises en ce début de législature.

Des acquis qui semblent solides

Bien des femmes dans le reste du monde souhaiteraient être à leur place.

Le nouveau gouvernement compte six femmes sur vingt et un ministres, dans les ministères clés. Il y a Margaretha af Ugglas aux Affaires étrangères, Anne Wibble aux Finances, Gun Hellsvik et Reidun Lauren à la Justice, Beatrice Ask à l'Environnement, Birgit Friggebo à l'Immigration. En plus, c'est une femme qui occupe le deuxième rang du royaume, derrière le roi, Ingegerd Troedson, présidente élue du Parlement. Pour la première fois enfin, une femme occupe la présidence d'un syndicat, celui des employé-e-s de la fonction publique.

Dans les bus, des espaces réservés aux poussettes.

Dans le domaine social, les acquis semblent durables. Un excellent livret, Femmes et Hommes en Suède, publié par le bureau des statistiques de l'Etat, confirme ce que chacun-e peut voir. Les Suédoises ont fait un bon chemin en direction de l'égalité. D'abord elles travaillent. Dans le groupe d'âge 20-64 ans, 85% des femmes ont un emploi, dont la moitié à plein temps. Pour les hommes, les chiffres respectifs sont de 90 et 84%.

En ce qui concerne l'éducation, à tous les niveaux, y compris universitaire, l'égalité est presque totale quant aux chiffres. Mais il y a de grandes différences dans le choix des études. Les filles se trouvent le plus souvent dans les branches de type social – infirmières, assistantes sociales, enseignantes – et dans les administrations. Les garçons sont en majorité dans les carrières d'ingénierie. Ils font en général des études plus longues. Pour encourager les filles à entrer dans des carrières techniques, le Bureau de l'éducation organise des cours d'été et des conférences données par des femmes ayant réussi dans ces carrières. Mais les attitudes traditionnelles sont encore fortes. Faut-il préciser que tous les niveaux d'éducation sont gratuits et que les étudiants bénéficient de prêts très avantageux?

Les Suédoises disposent encore d'une indépendance financière enviable, liée à la sécurité de l'emploi, et à la force des syndicats; 60% des femmes ont un emploi financé par le secteur public, alors que 75% des hommes travaillent dans le secteur privé. Il est clair que se seront les femmes qui seront les premières à souffrir des compressions budgétaires annoncées pour 1992. Les hommes sont déjà touchés par l'augmentation du chômage.

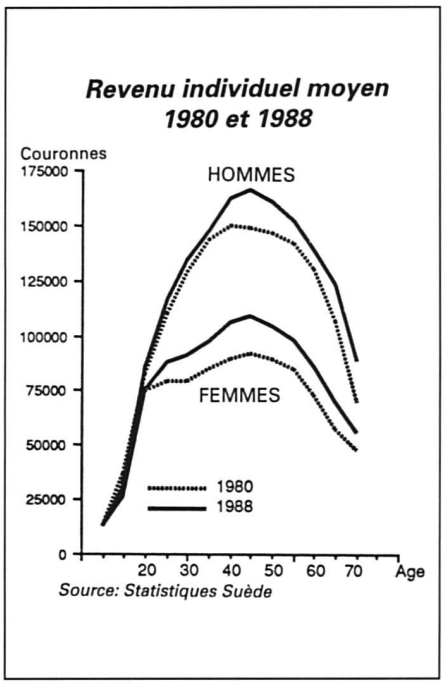

Le principe du salaire égal pour un travail égal est scrupuleusement appliqué en Suède. La loi de 1980 sur l'égalité des chances a mis sur pied un système de contrôle, dont le fameux ombudsman, Monsieur égalité, qui est souvent Madame. Mais le problème, en Suède comme ailleurs, réside dans la structure même de l'emploi. Sur une liste de 200 jobs, il n'y en a que 14 où les femmes et les hommes se retrouvent en nombre à peu près égal! Les femmes sont à plus de 60% dans 56 jobs et les hommes dans 161. Devinez où se trouvent les plus hauts salaires?

Le système de retraite, à 65 ans pour tous avec une retraite possible à la carte entre 60 et 70 ans, repose sur plusieurs piliers. Le premier (établi dès 1913!) donne à chaque citoyen une retraite, indépendamment de son statut de travailleur. Le deuxième est calculé d'après des points gagnés selon la durée du travail et le montant du salaire. Et c'est là que les femmes prennent du retard. Le travail à temps partiel, les congés parentaux ne favorisent pas les promotions. Le troisième pilier, la prévoyance individuelle, n'est disponible que pour ceux qui peuvent épargner. Les femmes sont en arrière là aussi.

Le tableau comparatif des revenus met en évidence la différenciation progressive selon le sexe. Le chiffre moyen donne aux femmes 99 000 couronnes (4 couronnes valent environ 1 franc) et 143 800 aux hommes en 1988. L'imposition séparée des époux a été instituée en Suède dès 1971, ce qui permet, outre plus de justice dans le domaine des impôts, de suivre mieux les courbes de revenus.

Soutien concret à la famille

Si l'égalité économique n'est pas encore atteinte, ce qu'offre le modèle suédois c'est la possibilité pour les femmes de mieux vivre leur double rôle de productrice et reproductrice. Pour cela il y a le fameux congé parental de quinze mois. Pendant douze mois, le parent qui prend ce congé va toucher 90% de son salaire. Pendant trois autres mois, une allocation journalière fixe est versée. Ce congé peut être pris à carte pendant les 8 premières années de la vie de l'enfant. La future mère a droit à 50 jours de congé (avec allocation) précédant la naissance si son travail n'est pas compatible avec sa condition. A cela s'ajoute le droit aux jours d'absence pour soigner un enfant malade. Il s'agit de 60 jours ouvrables par an et par enfant de moins de 12 ans, pour lesquels le parent touche de 80 à 90% de son salaire. Cette période peut être doublée en cas de maladie particulière de l'enfant. Cela vous paraît incroyable! Pourtant tout n'est pas résolu. Une mère me dit: «Imaginez le conflit à 7 heures du matin quand un des enfants est malade et que nous devons décider qui, de mon mari ou moi, a le travail le plus important.»

Qui prend le congé parental ! Les hommes n'utilisent que 6% du montant total, mais ils sont de plus en plus nombreux à le faire, un sur quatre. Le congé en cas de maladie de l'enfant est mieux partagé entre père et mère, presque à égalité. La responsabilisation du père est un sujet qui provoque partout un grand intérêt, et pour cause.

Choisir le moment des naissances

En 1990, les femmes suédoises ont battu le record de fertilité des femmes nordiques, se retrouvant à côté des Irlandaises, avec 2,14 enfants par femme (enfants désirés, car l'avortement est autorisé pendant les quatre premiers mois de grossesse). La presse a beaucoup commenté ce record, qui était déjà bien visible dans les rues où les poussettes abondent. Les démographes y voient l'effet combiné de plusieurs facteurs. D'abord les femmes ont retardé leur première maternité jusqu'au moment où elles et/ou leur partenaire ont gagné un salaire qu'ils estiment confortable. Les Suédoises ont aussi le record d'âge pour la première maternité: 27 ans. Ensuite, la peur d'avoir plus de difficultés à concevoir une fois la trentaine entamée les a fait se presser pour compléter la famille. Enfin, il y a les avantages sociaux. En enchaînant les naissances de deux ou même trois enfants à environ deux ans d'intervalle, les congés de grossesse puis de parent se suivent et la famille dispose de revenus convenables et d'un parent à la maison. Si les enfants avaient été plus espacés, le parent à la maison aurait dû reprendre son travail, très

Le congé parental: aussi l'affaire des pères.

Plan d'action en faveur de l'égalité

En juin 1988, le Parlement a adopté un projet de loi gouvernemental sur la politique d'égalité jusqu'au milieu des années nonante. Il prévoit un plan d'action quinquennal dont les ambitions, en matière de politique d'égalité, vont beaucoup plus loin que les objectifs fixés précédemment. En outre, des crédits substantiels sont octroyés pour le financement de diverses mesures à prendre au cours de cette période de cinq ans en vue de promouvoir l'égalité.

Le plan couvre cinq secteurs différents, définit des objectifs concrets à atteindre en matière d'égalité et décrit les mesures à prendre pour les réaliser. Les secteurs abordés dans le plan sont les suivants: le rôle de la femme dans l'économie, l'égalité sur le marché du travail, dans l'éducation, au sein de la famille et, enfin, l'influence de la femme.

Voici quelques exemples des objectifs à atteindre avant 1993:

– Au moins dix secteurs professionnels devront avoir une répartition égale des sexes (ils sont quatre aujourd'hui).

– La proportion de femmes assumant des tâches de routine dans un secteur professionnel déterminé ne doit pas être supérieure à la proportion de femmes employées dans ce secteur.

– La proportion de femmes exerçant des fonctions de cadres supérieurs doit être au moins aussi élevée que le pourcentage de femmes employées dans le secteur considéré.

– Aucun des deux sexes ne doit occuper moins de 40% des places dans les filières d'enseignement et cours de formation professionnelle.

– Les hommes doivent être plus nombreux à faire usage des avantages parentaux accordés.

– La proportion d'hommes occupés dans le secteur public de la prise en charge de l'enfance doit augmenter.

– D'ici là, la représentation des femmes au sein des organismes publics devra atteindre 30%, et être portée à 40% en 1995. Si les 30% ne sont pas atteints en 1992, le gouvernement envisagera des mesures législatives.

Diverses initiatives sont actuellement lancées en vue de la réalisation des objectifs fixés par le plan. Elles comprennent des programmes d'action, des mesures de soutien, l'établissement de statistiques, des travaux de recherche, des instructions adressées aux différents services publics nationaux et à d'autres organismes, etc., dans tous les domaines couverts par le plan.

probablement à temps partiel. L'indemnité de congé parental pour l'enfant suivant aurait été calculée sur un salaire diminué. D'où cette forte natalité, qui d'après les premiers chiffres pour 1991, est déjà en train de baisser.

Quand les enfants grandissent

Continuons la liste des mesures de soutien de la famille. Chaque parent a la possibilité de diminuer sa journée de travail d'une heure, avec une réduction proportionnelle de son salaire. Il ne faut pas oublier les allocations familiales que touchent les parents pour chaque enfant. Le nouveau gouvernement vient d'annoncer qu'il refusait de les augmenter en 1992. Ce sera peut-être l'occasion de la première confrontation entre les partis bourgeois et la gauche qui avait promis une augmentation.

Autre point de discussion politique: les garderies. Le gouvernement socialiste avait décrété en 1985 que les municipalités devaient assurer une place de garderie pour chaque enfant de 18 mois à 7 ans, avant 1992. L'objectif est presque atteint, mais le coût est très élevé pour les budgets nationaux et communaux. Le nouveau gouvernement veut insuffler un vent libéral de concurrence. Il vient d'autoriser l'ouverture de garderies privées. Elles bénéficieront de la subvention nationale, mais on parle sérieusement de la réduire (en même temps que d'autres subventions à but social et culturel). Cela signifiera une augmentation correspondante de la part payée par les parents. Le tarif varie de 800 à 1000 couronnes par enfant et par mois, selon les communes. Il est question aussi d'encourager la garde des enfants à la maison en redirigeant la subvention. Elle pourrait être versée aux parents et non plus à la garderie, ce qui leur donnerait un véritable choix. Il est certain que le train de vie suédois suppose deux salaires pour la majorité des familles.

Une vieillesse dans la dignité

Si l'on pense, comme l'a écrit Simone de Beauvoir, qu'une société peut se juger d'après la manière dont elle traite ses personnes âgées, alors la Suède mérite la palme. Une retraite confortable, la possibilité de rester dans son logement grâce à une contribution municipale en cas de nécessité, beaucoup d'activités culturelles font des vieillards dignes à la charge de personne. Les femmes âgées, qui sont restées pour la plupart à la maison, ne sont pas des laissées pour compte.

Avenir incertain

Mais voilà que l'indice de croissance économique est voisin du zéro depuis un an. Les milieux de l'industrie et du commerce soutiennent que l'accord de l'EEE puis l'entrée de la Suède dans la CEE vont stimuler et assainir l'économie sclérosée par un appareil étatique très lourd et des impôts les plus élevés du monde. Le nouveau gouvernement va pratiquer une politique de réduction des dépenses publiques et de la TVA, en vue de s'aligner sur le reste de l'Europe.

Souhaitons que ces transformations ne se fassent pas au prix de trop de sacrifices dans le domaine du social, où les femmes restent les plus vulnérables, et qu'ainsi les Suédoises puissent continuer leur progression vers une égalité vécue.

Odile Gordon-Lennox

Une retraite digne, l'occasion de profiter pleinement de la vie.